



# #8 Lettre d'information Life IP Smart Waste

## ENSEMBLE, POUR UNE RÉGION ZÉRO DÉCHET



**COLLOQUE DE CLOTURE DU PROJET LIFE IP SMART WASTE < Plus de 400 participants venus de toute l'Europe**, ont assisté au colloque de notre projet organisé au MUCEM les 18 et 19 juin 2024 par la [Région SUD](#) en partenariat avec [le réseau ACR+](#), dont la Région est membre depuis 2017. Ce RDV était l'aboutissement d'un travail partenarial visant à développer l'économie circulaire en Europe. **La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première Région française à avoir bénéficié de ce type du programme LIFE pour un projet stratégique (IP) sur la période 2014-2020.** [Vidéo reportage de la journée du 19 juin 2024](#)



### 13<sup>ème</sup> COMITÉ DE PILOTAGE DU LIFE

Ce 13<sup>ème</sup> comité de pilotage s'est déroulé en mode hybride à Maussane-les-Alpilles sur le territoire de la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles. Il a permis de réunir **les partenaires (bénéficiaires associés)** et un des **cofinanceurs (CITEO)**, soit **34 participants**, 19 structures représentées sur les 33 membres du comité de pilotage. [Lire la Fiche Info](#)



### 14<sup>ème</sup> COMITÉ DE PILOTAGE DU LIFE

Ce 14<sup>ème</sup> comité de pilotage s'est déroulé en mode hybride à Toulon sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Il a permis de réunir **les partenaires (bénéficiaires associés)** et les **cofinanceurs**, soit **40 participants**, 21 structures représentées sur les 33 membres du comité de pilotage. [Lire la Fiche Info](#)



### JOURNÉES DE PARTAGE D'EXPERIENCES DU LIFE < 4 NOUVEAUX RDV EN 2024

Dans le cadre de l'animation régionale du projet européen, des **Journées de Partage d'Expériences des stratégies territoriales en matière d'économie circulaire, sont organisées et spécialement dédiée aux élus. Il est proposé plusieurs visites de sites de traitement et valorisation de déchets** et les participants bénéficient de **témoignages exclusifs d'élus et de porteurs de projets engagés**. Revivre ces 4 Journées : [N°5 Golfe de Saint-Tropez](#) < [N°6 Grand Avignon](#) < [N°7 Provence Alpes Agglomération](#) < [N°8 Dracénie Provence Verdon Agglomération](#)



### DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET SENSIBILISATION DES ACTEURS DU BTP < LE MOOC

5 séquences avec des interview d'experts, des documents, et des quizz sont proposées : Sensibilisation à l'EC / Créer sa stratégie d'EC / Intégrer l'EC dans les marchés et opérations de travaux du Bâtiment / Intégrer l'EC dans les marchés et opérations de Travaux Publics / Utiliser les ressources secondaires dans les marchés et opérations de travaux du BTP.

Découvrez la [COMMUNAUTE des ACTEURS du BTP | Déchets & Economie Circulaire du Réseau-prec](#)



### RENFORCER LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS !

[Nettoyons le Sud 2024 ! Life IP Smart Waste](#)

Nettoyons le Sud, c'est la grande journée de ramassage qui réunit les communes, associations et citoyens de la Région Sud ! Cette année encore, les associations, aux côtés des communes ont prêter main forte ! Notre jeunesse était mise à l'honneur également avec des classes de lycéens qui ont foulé le terrain avec leurs professeurs !



### APPEL A PROJET < LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS / DÉCHETS SAUVAGES

Territoire pilote de la planification écologique en France, la Région Sud est en première ligne pour lutter contre les dépôts sauvages qui mettent en péril notre environnement.

Aide à l'investissement pour les communes et les EPCI [Plus d'information](#)

Soutien pour l'élaboration de stratégies de lutte contre les dépôts sauvages [Plus d'information](#)



### ATELIERS THÉMATIQUES DU PROGRAMME LIFE IP SMART WASTE

Toujours dans la dynamique de l'animation du Projet, les Ateliers Thématiques ont encore rythmé l'année 2024 en visioconférence ou en présentiel. [Découvrez la richesse documentaire du projet européen LIFE IP SMART WASTE - Life-IP Smart waste](#)



### OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS < A CONSULTER ICI : TABLEAU DE BORD ET FICHES DE SYNTHÈSE 2022 < ÉDITION 2024

Dans un souci d'harmonisation et de cohérence de traitement des données, le calcul des indicateurs sur les déchets ménagers et assimilés (DMA) se réfère à la méthodologie utilisée dans la base de données SINOE (administrée par l'ADEME). Ces indicateurs, calculés par l'ORD&EC, sont basés sur les données transmises par les acteurs majeurs de la gestion des déchets de la région.

### AGENDA

- **02/12/2024** – Commission de Suivi Déchets du SRADDET et Dernier Comité de Suivi du projet LIFE IP SMART WASTE
- **30/01/2025** - Matinée thématique de l'ORD&EC (ADEME/REGION/DREAL) concernant les coûts de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés avec l'ADEME, inscription auprès de [nviziale@maregionsud.fr](mailto:nviziale@maregionsud.fr)
- **04/02/2025** - Comment accompagner le déploiement du tri à la source et la collecte des biodéchets alimentaires des très petits producteurs ? avec le GERES, l'ADEME et la REGION sur le territoire du Golfe de St Tropez (83)
- **Afin de ne rien manquer des prochains événements** régionaux concernant l'Economie Circulaire nous vous invitons à vous inscrire sur le Portail du Réseau de l'Economie Circulaire (PRECI) : <https://www.reseau-prec.org/register/index.html>



*Vous recevez cette information parce que vous avez été identifié comme acteur de la prévention et de la gestion des déchets et/ou que vous avez participé à de précédents ateliers sur cette thématique. La Région SUD dispose d'un traitement de données à caractère personnel dont l'une des finalités est d'établir un réseau des acteurs de la prévention et de la gestion des déchets. Ce traitement repose sur la mission d'intérêt public de la Région. Les informations collectées sont à l'usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel notamment le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 révisée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par retour de mail : [lifsmartwaste@maregionsud.fr](mailto:lifsmartwaste@maregionsud.fr)*

*En exerçant votre droit d'opposition, vous ne recevrez plus ce type d'informations. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur internet la page : <https://www.maregionsud.fr/donnees-personnelles>*